

Rentrée dans la joie et la mauvaise humeur ?

Difficile rentrée après un été plutôt pourri, tant sur le plan climatique que sur le plan social. Avec tout de même, 2 motifs de satisfaction.

1) Les congés que vous vouliez

Premier motif de satisfaction

Chaque salarié de Sochaux a pu choisir librement d'avoir ces 4 semaines de congés groupées, ou de reprendre le travail de façon volontaire quelques jours avant pour se ménager quelques jours de repos à une autre période.

Ce libre choix nous l'avons gagné :

- Par la mobilisation des salariés. Vous avez été très nombreux à signer la pétition contre un fractionnement imposé.
- Et grâce au poids que vous avez donné à la CGT lors des dernières élections, et qui a permis de faire prévaloir la liberté lors du vote des délégués. Cela n'a pas été le cas dans d'autres sites PSA où la CGT a moins de poids.

Deux ingrédients à préserver et à développer, pour les années à venir si nous voulons garder le choix de nos congés.

2) Une prime de rentrée préservée

Second motif de satisfaction

Sur la paie de fin août nous aurons notre prime de rentrée (190,08 € brut) (sauf ceux qui ont choisi la mensualisation).

Fin 2013, lors des discussions sur le Nouveau Contrat antiSocial, la direction PSA avait prévu de la supprimer.

Votre mobilisation, les débrayages, votre réaction lors de la grand-messe de la direction à l'Axone, ont obligé PSA à mettre de l'eau dans son vin.

Notre prime est sauvée.

Il reste à la revaloriser pour qu'elle corresponde aux dépenses de la rentrée !

Rentrée bancaire

Pour les prochains mois la direction annonce des H+ sur le système 1, des H- sur le système 2 et un mélange des 2 à l'embout.

Sur le système 1

- 2 samedis par tournée d'ici fin septembre
- 2 (ou 3) dimanches pour l'équipe de nuit.

La direction annonce une modification à la hausse de la production journalière (+52 voitures) à partir de novembre.

Pour la CGT, cette réorganisation sera la bienvenue, si elle n'alourdit pas les charges de travail, si elle respecte nos pauses et notre casse-croûte, si elle permet de mettre fin aux samedis et dimanches à répétition. En clair :

Pour faire plus de voitures, il faut plus d'emplois !

Sur le système 2

- 2 vendredis de H- en septembre, 3 en octobre et la semaine du 27 au 31 octobre.

Ce « chômage » n'est pas indemnisé : La direction va se contenter de piocher dans notre compteur de modulation.

Avec le nouveau contrat antiSocial, ce sont les salariés qui se paient eux-mêmes leur chômage par les samedis obligatoires passés et à venir !

Le site internet CGT modernisé

Lancé il y a 4 ans, le site internet de la CGT de Sochaux rencontre un succès important avec environ 500 visites par jour.

Les infos, les droits, les accords : un outil utile.

Le chapitre des droits en détail est plébiscité.

Conçu et mis à jour par des bénévoles, ce site méritait un petit lifting. C'est chose faite.

Merci de vos conseils, critiques, réactions !

Rappel : le site de la CGT est accessible depuis l'intranet PSA. A mettre dans vos favoris :

<http://cgtpsasochoaux.free.fr>

Les comptes PSA dans le vert

Chiffres positifs

Le 30 juillet, la direction PSA a annoncé des résultats financiers très positifs pour le 1^{er} semestre :

- 477 millions € de ROC résultat opérationnel courant
- 1,5 milliard € de cash-flow.
- 15 milliards € de liquidités.

Comment se fait-ce ?

Cette amélioration financière par rapport aux résultats publiés au cours des 2 dernières années est due à 4 causes :

- **La fin des dépréciations d'actifs.** Au cours des 2 dernières années la direction PSA a plombé les comptes en « passant en perte » tous ses investissements en Russie et en Amérique latine, constatant par avance le gouffre financier dans lequel M. Varin avait engagé le groupe. Cette opération étant terminée, les comptes sont soulagés des amortissements correspondants.
- **L'augmentation de capital** a permis d'endiguer l'inflation des frais financiers du groupe.
- **Le succès des modèles** de 3 marques, notamment 308 et 2008.
- **La cure d'austérité imposée aux salariés** par le biais du Nouveau Contrat antiSocial, avec la baisse des effectifs, le gel des salaires, la remise en cause de plusieurs éléments de rémunération et l'instauration d'une flexibilité à outrance.

L'avis de la CGT

La CGT considère qu'avec des comptes revenus dans le vert, rien ne justifie la poursuite de cette cure d'austérité salariale.

Il est nécessaire de

- Reprendre les embauches en CDI afin de réduire la précarité, soulager les charges de travail et construire l'avenir de l'entreprise.
- Débloquer les salaires et de rétablir les éléments de rémunération (exemple : majoration du samedi) indispensables pour que les salariés retrouvent la part du pouvoir d'achat perdue ces dernières années.

**Il est urgent de mettre fin
aux mesures antisociales du NCS.**

Le double jeu de la direction

- A l'extérieur, M. Tavares vante ces bons résultats et tente de s'en attribuer la paternité.
- Dans l'entreprise la direction nous rejoue le jeu : « Ça ne va pas : PSA gagne de l'argent, pas la branche automobile PCA »

Comme si l'on pouvait perdre de l'argent à fabriquer des voitures (PCA), et en gagner à les vendre (banque PSA) !

Interpellé par la CGT en Comité européen, M. Tavares a dû reconnaître le côté « artificiel » de cette présentation. Il poursuit cependant ce discours tronqué avec pour seul objectif de mettre la pression sur les salariés pour leur imposer la poursuite du Nouveau Contrat antiSocial.

Le pacte d'irresponsabilité

Après le CICE (crédit d'impôt compétitivité), le pacte lancé par le gouvernement, c'est de réduire de 50 nouveaux milliards € les cotisations des entreprises et de faire payer la note par les ménages avec la hausse des impôts, l'augmentation de la TVA et le démantèlement des services publics.

Cette politique a fait ses preuves :

- L'investissement en France est au plus bas.
- Le chômage est au plus haut.
- Les entreprises du CAC 40 battent le record de distribution de dividendes. (320 milliards € au 2^{ème} trimestre !) Ouf, on sait où va notre argent !

- Et, la protection sociale (sécu, retraite) est fragilisée par le manque de cotisations.

Comme lot de consolation, le gouvernement avait promis une baisse de 2 milliards des cotisations salariales pour les plus bas salaires.

Mais, au mois d'août, le conseil constitutionnel, qui ne trouve rien à redire à la baisse des cotisations des multinationales, s'est opposé à la diminution des cotisations des salariés les plus mal lotis ...

Pour la CGT, l'augmentation du pouvoir d'achat nécessaire à la relance de l'économie, passe par l'augmentation des salaires !